



Garde alternée le choix des médecins et des rendez vous

Par **GwenJessy**, le 13/07/2019 à 01:29

Bonjour

Je suis en garde alternée depuis 2012. Mon fils a 9 ans

A ce jour le papa prend des rendez vous que je juge important dernier en date l'optalmologue qui lui as décelé une myopie et me préviens après coup. Déplus ce n'est pas lui qui l'amène au rendez vous mais sa compagne.

Je lui est fait part de mon mécontentement et surtout de ne pas me consulter sur les rdv et les médecins choisir.

Quel recours ai je le droit ?

Dois t il également accepter de consulter un médecin traitant commun pour suivre au mieux l'état de santé de mon fils lors de nos différentes visite ?

Merci de prendre le temps de répondre.

Bonne journée à vous